Chapitre extrait de l'ouvrage

AU SERVICE DES FORÊTS TROPICALES

Histoire des services forestiers français d'outre-mer 1896-1960

par Joanny GUILLARD

Ouvrage édité et mis en ligne par



Centre de Nancy Service des Éditions 14, rue Girardet – CS 14216 F-54042 Nancy Cedex

Avec le soutien de l'Association française des Eaux et Forêts (AFEF)

© AgroParisTech, 2016

Attribution + Pas de Modification + Pas d'Utilisation Commerciale (BY ND NC) : Le titulaire des droits autorise l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivés.



L'autorisation d'effectuer des photocopies à usage collectif doit être obtenue auprès du Centre français d'Exploitation du droit de copie (CFC) – 20, rue des Grands-Augustins – 75006 Paris.

CHAPITRE II 11

Le plan de production et d'industrialisation forestières

II.11.1 INTRODUCTION

II.11.1.1 Un plan dans le plan

Le premier plan de modernisation et d'équipement dit « Plan Monnet » a suscité beaucoup d'espoirs et de controverses, et les travaux de la Commission de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer, sous la présidence de René Pleven, ont largement embrassé les problèmes de l'outre-mer, Indochine comprise. Deux membres de cette commission plénière : Louis Bégué, conservateur des Eaux et Forêts des colonies et J. Collardet, spécialiste des bois tropicaux, ancien du Comité national des bois coloniaux, conseiller technique auprès de la direction du bois du ministère de la Production industrielle, ont été désignés pour constituer avec des représentants des syndicats d'exploitants, exportateurs et importateurs, industriels de bois coloniaux etc., et des services administratifs, une sous-commission de la production forestière, chargée de mettre au point un programme de développement de la production forestière en AOF, au Cameroun et en AEF.

Après la Seconde Guerre mondiale, tant pour couvrir rapidement les grands besoins de la métropole que pour réduire les importations coûteuses en devises, il est estimé que, parmi les productions coloniales, les priorités sont le bois, les oléagineux et les productions vivrières, le premier étant une ressource déjà existante mais à mobiliser. Début 1945, un projet de grande envergure de mécanisation et d'industrialisation lourde des bois de la côte occidentale d'Afrique est proposé par un entrepreneur, Robert Landiech ; ce dernier, après avoir vérifié certaines bases et affiné ses calculs, présente début 1946 son plan de production forestière coloniale, dit « Plan Landiech », dont des éléments importants seront repris par la suite. La

sous-commission, présidée par Louis Bégué, étudie de nombreux rapports, consulte, soutient de longues et âpres discussions avant d'aboutir à un volumineux rapport de 172 pages ¹. Celui-ci est présenté le 13 janvier 1947 à la commission plénière sous la présidence de René Pleven, assisté du gouverneur général Vadier et des gouverneurs des colonies Bertaut et Saller, ce dernier, directeur du plan au ministère de la France d'outre-mer, étant un animateur important. À quelques détails près, les conclusions de la sous-commission sont adoptées, sauf en ce qui concerne l'instrument de mise en œuvre de ce plan, question qui est traitée par une commission *ad hoc*.

Par ses modalités d'élaboration, par l'ampleur des objectifs de production assignés – qui seront révisés progressivement les années suivantes –, par l'importance des investissements directs ou indirects en jeu (voies de transport, ports, etc.), par les aperçus techniques discutés, ce plan d'industries lourdes du bois propose une formidable novation de la production forestière des trois grands territoires forestiers africains.

Après avoir rapidement présenté d'importants protagonistes dont Robert Landiech et Raphaël Saller, seront successivement présentés :

- II.11.2 Les bases du plan Landiech
- II.11.3 Les critiques extérieures et le rapport de la sous-commission « production forestière »
 - II.11.4 Les problèmes du financement et de l'agent exécutif du plan
 - II.11.5 Il y a loin de la coupe aux lèvres. Quelles réalisations?

II.11.1.2 Les protagonistes

À côté de Louis Bégué (École polytechnique 1925, École nationale des Eaux et Forêts de Nancy 102e promotion 1928-1930), conservateur des Eaux et Forêts des colonies, en service en Côte d'Ivoire de 1931 à 1944 et détaché comme secrétaire général de l'Office de la recherche scientifique coloniale (ORSC) à l'époque, et de Jean Collardet (Institut national agronomique, 1922-1924), successivement section des bois coloniaux à Nogent-sur-Marne, directeur technique du Comité national des bois coloniaux (Association Colonies-Sciences), directeur du Centre technique du bois à Paris, puis conseiller technique bois au ministère de la Production industrielle, la Commission de modernisation des TOM de 31 membres ne compte que Seignon, exploitant forestier en AEF, soit 1/12^e du total des participants. Par contre, la sous-commission « production forestière » semble plus étoffée : à côté des précédents, on note la présence des industriels Attali et Paul Bernard et de Houphouët, député de la Côte d'Ivoire. Du 24 mai au 1er août 1946, cette sous-commission tient sept réunions, étudie divers rapports et fait appel à 18 (ou 25) experts. S'y ajoutent les 22 et 24 janvier 1947 deux réunions complémentaires sous la présidence du gouverneur Bertaut, rapporteur de la commission d'ensemble.

^{1.} Hélas, il n'a pas été possible, malgré l'interrogation des archives du Commissariat général au plan et des archives nationales, de retrouver le détail des travaux de cette sous-commission. Le chapitre C, page 141-148, du premier *Rapport de la commission de modernisation des territoires d'outre-mer* publié en janvier 1948 est à notre connaissance la seule pièce officielle [1].

Faute d'avoir retrouvé les archives de cette époque du Commissariat général au plan, ni les noms des experts consultés, ni le contenu des rapports (sauf en partie ceux de Robert Landiech) ne sont connus. Il est très vraisemblable que les travaux de la sous-commission ont été suivis de près par Raphaël Saller, promoteur des travaux de Robert Landiech, et par Pierre Terver, forestier en service rue Oudinot. Pierre Terver (INA 1929-1931, Nancy 106^e promotion 1933-1935) a servi au Cameroun, puis, après les Forces françaises libres, est depuis 1944 conseiller technique forêts au ministère de la France d'outre-mer. Le gouverneur des colonies Raphaël Saller a été président de la Commission de la réforme administrative à la Conférence africaine de Brazzaville en 1944. Il est à la tête de la direction du Plan, récemment créée au ministère de la FOM.

II.11.1.3 Mais qui est Robert Landiech?

Les renseignements biographiques en notre possession sont succincts. Avant guerre, il est connu comme l'« aviateur manchot »; en effet, grand mutilé, il dirige la mine de cuivre de Mindouli au Moyen-Congo (1921) et pilote un avion monomoteur biplace Caudron C60 avec moteur en étoile de 130 cv, qu'il a baptisé le « Tan-Phé-Pah » ². Il publie en 1925, un article sur l'intérêt de l'avion en Afrique [2] et, en 1927, essaie avec son mécanicien de rentrer en France avec cet avion, mais un atterrissage forcé près de Ouagololongo en Côte d'Ivoire interrompt son voyage fin juin³. Que fait-il entre 1927 et 1944? Au détour d'un exposé sur la formation d'Africains comme conducteurs d'engins lourds de terrassement, il avance qu'il en a formé facilement quand il travaillait pour les Américains en Mauritanie (?). Il fait partie en 1944 d'une mission envoyée aux États-Unis pour y négocier l'achat des fournitures nécessaires à la remise en état des réseaux de chemin de fer de l'AOF (ordre de mission 134 du 27 juillet 1944) et obtient du gouverneur général Cournarie par ordre de mission 139 du 1er août 1944 une mission accessoire, pour l'étude des méthodes et des moyens de l'exploitation forestière de la côte nord-ouest du Pacifique et la possibilité de les employer en Côte d'Ivoire : « La mission de l'AOF profitera de son séjour aux États-Unis pour réunir toute la documentation susceptible d'intéresser l'AOF pour son plan d'industrialisation, notamment A. organisation des exploitations forestières, B. désinsectisation, déshydratation, conserves de fruits et légumes, C. confection des routes coloniales, D. techniques de certains matériaux de construction. » Le 5 février 1945, il signe à Washington un rapport dactylographié de 257 pages intitulé Des forêts de la Côte d'Ivoire au pays des séquoias [3] et l'adresse au gouverneur général de l'AOF. Il n'y a pas signe de travaux sur les trois autres points, mais ce rapport est dithyrambique sur les grandes exploitations de la côte ouest des États-Unis. Il consacre 118 pages aux matériels et méthodes d'exploitation et de scierie et 12 pages aux possibilités de vente de bois tropicaux aux États-Unis; mécanisation du débardage et du transport, grosses

^{2.} On peut le voir poser devant son appareil planche V dans l'ouvrage d'Étienne Crémieu-Alcan. 1970. – L'AEF et l'AOF de grand-papa. – Paris : Ophrys. – 120 p.

^{3.} Ce n'était pas son premier accident. Ayant une fois atterri sur un arbre, il garde toujours dans le cockpit une corde.

scieries 150 000 pieds/planche par jour (soit 350 m³ de sciages/jour ou 105 000 m³ de sciages par an), etc. Il semble même qu'il passe des commandes fermes de petit matériel : haches, lances à boucle, cartouches de chasse, et prenne des options d'achat sur des scieries d'occasion. Il présente ce rapport au gouverneur général Cournarie et y joint, avec critique, le rapport de J.D. Harrison des services forestiers du Canada intitulé *Rapport préliminaire sur les ressources forestières mondiales* du 18 janvier 1945, rédigé pour le Comité technique des forêts et produits forestiers de la FAO ⁴. Il en conclut sur l'intérêt de développer un programme d'exploitation rationnelle de la forêt coloniale, assis sur l'exploitation d'un grand nombre d'essences, sur la forte mécanisation et la production sur place de sciages, permettant de réaliser 20 à 25 fois la production et de fournir à la métropole « dix millions de tonnes de sciages pendant les cinq années qui suivront la guerre ».

Raphaël Saller, directeur du Plan, rue Oudinot, est fortement intéressé et le charge de mission à ses côtés pour étudier le programme de développement de la production forestière coloniale. À ce titre, il part sept semaines fin 1945 dans les trois territoires et rédige un rapport détaillé sur les possibilités de développement, proposant la localisation des centres industriels, annonçant la préparation de commandes de six unités d'une capacité individuelle de 75 000 m³ de débits courants pour la seule Côte d'Ivoire, etc. Seule la partie de ce rapport concernant la Côte d'Ivoire a été retrouvée [4]. Puis il retourne en Afrique pour vérifier certains points : possibilité de la forêt et inventaire, échantillons, évacuation maritime, mécanisation des chantiers du bois de chauffage (ce dernier point ne semble pas avoir été traité par Robert Landiech).

En Côte d'Ivoire, le gouverneur Latrille demande à la Marine, en septembre 1946, l'emploi d'un hydravion *Sunderland*, et Landiech, en compagnie de B. Bergeroo-Campagne, ancien officier des Forces aériennes françaises combattantes et chef du service forestier de la colonie, effectue des vols de reconnaissance et une tournée à pied Tabou-Berreby pour y estimer les surfaces exploitables. En 1946, le commissariat au Plan publie, sous sa signature, un plan en 7 chapitres : Exposé général, Principes de base, Investissements, Production (avec annexe Projet d'exploitation forestière et scierie 19 pages), Ports, etc., et projet de décret pour une Société nationale des bois coloniaux [5]. Il retourne fin 1947 sur la côte Pacifique des États-Unis pour y négocier l'achat de trois scieries géantes ⁶. On le rencontre en 1947 comme directeur de la maison de commerce « Le matériel colonial » à Abidjan, mais l'aviateur manchot décède la même année dans un accident d'avion avec ses deux passagers, le gouverneur des colonies Pelieu et le secrétaire général de la Côte d'Ivoire Christiani.

Cette biographie très lacunaire d'un personnage aujourd'hui méconnu vise à montrer d'une part l'influence que peut, à l'époque, exercer un homme enthousiaste, appuyé par de hautes autorités, novateur à grande échelle, et d'autre part la fascination exercée par les États-Unis et leurs machines à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Comme la force mécanique a pu battre la redoutable Allemagne

^{4.} Lettre Dakar du 27 mars 1945. Archives du Sénégal 3 R 56.

^{5.} Dépêche ministérielle M. FOM. Direction du Plan n° 1432 du 9 juillet 1946.

^{6.} Cf. « French Plan mills in Africa », The Timberman, janvier 1947.

militarisée, on peut, on veut croire qu'elle vaincra l'Afrique. Le Plan Landiech participe de la même vision que le *Ground Nut Scheme* en Afrique de l'Est britannique ou les projets de la Compagnie générale des oléagineux tropicaux (CGOT) française (heureusement les engagements français pour le bois comme pour l'arachide ont été plus lents à démarrer et plus limités).

II.11.2 LES BASES DU PLAN

II.11.2.1 Présentation

Comme le plan Monnet dans son ensemble, c'est une somme cohérente d'innovations, avec des objectifs de production chiffrés, une estimation des investissements, un souci du détail : besoins en devises, en matériel et matériaux, et une articulation dans le temps et dans l'espace des unités de production. Les idées de base sont simples, certains disent simplistes :

- a) la France a besoin d'être approvisionnée en bois et en produits du bois et d'exporter une partie de ceux-ci, elle ne peut se contenter d'okoumé et de bois d'ébénisterie;
- b) il faut abaisser les prix, donc mécaniser l'exploitation et réduire les dépenses de fret en transformant sur place à la colonie une large gamme d'essences ;
- c) ce sera possible grâce à de grosses unités de production largement équipées en matériel de type américain, aidées dans leur démarrage par l'État.

Les versions successives gardent le même découpage : rappel de la situation anté-1940, estimation de la possibilité des forêts et des problèmes de main-d'œuvre, principes de base et définition des unités de base, propositions de localisations et de phases de mise en place, investissements et organisme d'exécution, travaux annexes indispensables : transports et recherches. Mais à partir des propositions gigantesques de Robert Landiech, il y a réduction progressive des objectifs par la sous-commission : rapport de fin 1946, puis ensuite jusqu'en 1950.

II.11.2.2 La situation actuelle

L'exportation de bois, qui avait atteint pour le Gabon et la Côte d'Ivoire 203 000 tonnes en 1913, a repris progressivement, 300 000 tonnes en 1924 Cameroun compris, culminant à 580 000 tonnes en 1937 pour les trois territoires ; elle retombe en 1938 à 386 000 tonnes, puis par suite du conflit à 100 900 tonnes en 1940, 35 900 en 1941, et ne reprend que lentement à la fin de la Seconde Guerre mondiale : 93 750 tonnes en 1944 et 80 900 tonnes en 1945. Ces tonnages sont constitués pour les deux tiers par l'excellente essence de déroulage qu'est l'okoumé, monopole du Gabon, et, pour le reste, moitié par les acajous et par des essences diverses de bois lourd et dur. Cette récolte emploie environ 20 à 25 000 Africains, essentiellement bûcherons et manœuvres, dont le recrutement, en particulier au Gabon, est de plus en plus difficile.

Alors que les forêts de la Métropole ont été largement ponctionnées pendant la guerre, et en partie détruites (en 1946 on exploite par anticipation les coupes

prévues en 1950), la France a besoin pour une longue durée d'environ 2 500 000 m³ par an de bois d'œuvre, spécialement résineux, et d'un tonnage important de papiers, pâtes et bois à pâte à papier. Les importations sont difficiles aussi bien des pays scandinaves que de l'Amérique du Nord et sont coûteuses en devises rares. La solution ne peut-elle être trouvée dans les colonies les plus proches dont les vastes forêts sont peu exploitées ?

II.11.2.3 L'estimation des possibilités

L'Indochine étant traitée à part, Madagascar et la Guyane 7 « étant cités pour mémoire », la surface de la forêt coloniale africaine, d'après Landiech, couvre 50 millions d'hectares, soit un potentiel de 5 milliards de tonnes pouvant donner un revenu annuel de 70 millions de tonnes de matériel ligneux [5, p. II-1] (ce qui donne 100 tonnes exploitables par hectare avec coupe tous les 70 ans). Mais tout est loin d'être accessible, faute de voies navigables ou de voies ferrées ; c'est le cas de l'ouest de la Côte d'Ivoire, du sud-est du Cameroun. Aussi estime-t-on les surfaces susceptibles d'être exploitées à 5 millions d'hectares en AEF, 2,4 au Cameroun et 2 à 2,5 en Côte d'Ivoire, soit 8 à 10 millions d'hectares en tout. La discussion entre exploitants et forestiers est assez longue et vive sur les volumes exploitables à l'hectare. Pierre Terver explique assez longuement l'incertitude des évaluations sur « le cubage de bois moyen dans un hectare de forêt équatoriale [...], les résultats des prospections varient parfois de 50 à 800 m³, quelquefois plus. Si on ne se limite pas étroitement aux essences actuellement utilisables, on peut admettre, au minimum, les chiffres de 400 m³ grumes et de 200 stères de bois de feu, soit au total 400 tonnes de bois à l'hectare. » [6, p. 1398] Toute la question repose, non sur ce qui est exploitable, mais sur ce qui est vendable, c'est-à-dire pouvant trouver un marché en Europe, correspondant à des besoins exprimés et à des prix de vente CAF ports européens concurrentiels. Si la France et l'Europe, en dehors des bois de déroulage, demandent essentiellement des produits pas très durs, assez légers, de bonne résistance, tels que les sciages résineux, les forêts denses africaines offrent surtout soit des grumes de bois dur et dense, soit des bois tendres, légers mais se détériorant rapidement entre la coupe et l'arrivée sur le marché européen. Les bois de qualité sont assez rares et chers par suite de leur dispersion. La solution assez généralement acceptée du point de vue théorique est le prélèvement d'un grand nombre d'essences, ce qui abaisse les charges d'exploitation à la tonne, le sciage, ou le déroulage, avec au besoin le séchage, à la colonie, ce qui réduit la masse utile à transporter, donc le coût du fret ; ce qui implique une mécanisation poussée de l'exploitation, solution partielle aussi au problème de la main-d'œuvre, une transformation industrielle puissante, accompagnées par une amélioration des conditions de transport sur terre et sur mer.

^{7.} Pour la Guyane, Robert Landiech écrit en 1946 : « Le projet ne concerne qu'une amorce de production tellement inférieure aux possibilités de la forêt qu'il n'existe aucun doute sur sa réalisation. Il s'agit simplement d'introduire le matériel pour l'exploitation de trois concessions de 30 000 hectares et pour trois scieries de 50 000 tonnes, ainsi que le matériel de transport fluvial et d'acconage des produits. Ceci doit permettre de démontrer que nous commençons la mise en valeur de la forêt guyanaise. » [5, p. II, 6]

En 1945, Robert Landiech oppose les 1000 tonnes par homme et par an des exploitations de la côte ouest des États-Unis aux 20 tonnes des exploitations d'avant-guerre en Côte d'Ivoire ; la main-d'œuvre africaine est moins chère aux États-Unis, mais les prix de revient sont deux à trois fois plus élevés que les prix de revient américains [3, p. 248]. Le rapport final des travaux de 1948 conclut : « Le but à atteindre étant un rendement de 100 tonnes par homme et par an, un premier accroissement de rendement jusqu'à 50 et 60 tonnes doit être immédiatement recherché. » [1, p. 146]

Cette productivité du travail dépend de la mécanisation, mais aussi du volume à récolter par hectare, celui-ci étant – sauf cas exceptionnels comme les peuplements riches en okoumé – fonction du nombre d'essences récoltables. Alors que dans les années trente, quinze à vingt essences sont coupées, il est envisagé dans les contrats dits « de défense nationale » en 1938 d'exploiter 28 essences. Tenant compte des possibilités de commercialiser une quarantaine d'essences, Grandclément, nouveau chef du service forestier du Cameroun, d'une part se livre à une estimation des surfaces de forêt intacte, de forêts déjà exploitées et de forêts ouvertes par l'agriculture de ce territoire et, d'autre part, à partir de comptages nombreux et précis, propose de retenir une moyenne de disponibilité par hectare de 27 m³, soit 21 tonnes, au-dessus du diamètre minimal d'abattage, ce qui permettrait au capital de se reconstituer pour offrir une récolte de même volume 50 ans après. La sous-commission retient ces chiffres, 21 tonnes par hectare avec latitude sur 40 espèces, et conclut que, s'il est possible d'extraire 2 millions de tonnes de bois par an des forêts de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Gabon et du Moyen-Congo, ce n'est ni techniquement, ni économiquement réalisable d'atteindre ce plafond dans un court délai ; et elle se livre à une étude critique des propositions Landiech, qui servent de base à de nombreuses discussions.

II.11.2.4 Les bases techniques proposées par Robert Landiech

À travers ses écrits, on sent combien l'ingénieur Landiech est orienté vers les dimensions, les techniques et les rythmes américains. Dans son tout premier rapport en 1945, il écrit : « Nous n'avons pas le choix et nous devons nous équiper. Nous devons nous équiper ne veut pas dire que nous devons prendre n'importe quel matériel, notre choix devant impérieusement se faire sur un matériel faisant chaque jour ses preuves par un travail identique à celui que nous lui demanderons et permettant d'arriver, mathématiquement, à des prix de revient déterminés. Vouloir adopter des moyens intermédiaires qui ne seraient pas à l'échelle du travail à réaliser conduirait encore une fois à du gaspillage de main-d'œuvre et un accroissement inutile des prix de revient » (souligné dans le texte) [3 pp. 248-249]. Et il avance : « En ne comptant que les 8 à 10 millions d'hectare desservis par un réseau d'évacuation économique existant ou facilement aménageable, on dispose encore de 100 000 hectares complètement exploitables par an, soit 3 500 000 tonnes en bois d'œuvre seulement. Ce tonnage est à répartir en essences précieuses à traiter comme telles (il a été prévu 200000 tonnes vers la France, 500000 tonnes vers l'étranger, 200 000 tonnes à transformer sur place en contreplaqué) et 2500 000 tonnes de bois de sciage susceptibles de donner 1200 000 tonnes de bois débités. En outre,

3 500 000 tonnes de bois non d'œuvre deviennent du fait de ces exploitations commercialisables et peuvent alimenter à bon compte des usines de traitement chimique, de la cellulose, de distillation ou autres. » [5, pp. 1-2], ceci à atteindre dans trois ou quatre ans, ce qui équivaut à multiplier par 70 le tonnage de l'époque où il écrit et par 14 les meilleures années d'avant-guerre dans un très court délai.

Le premier problème est celui de la mobilisation des bois. « Il est indispensable de diminuer les frais de cette exploitation, ou plus exactement de répartir certaines dépenses sur un tonnage beaucoup plus important [...] et de procéder à une économie massive de personnel, la main-d'œuvre indigène étant peu abondante dans ces pays et les indigènes répugnant par ailleurs aux durs travaux forestiers [...]. La seule solution possible est la mécanisation de l'exploitation [...]. Certains chantiers du Gabon et du Sud-Cameroun utilisent une partie du matériel des chantiers forestiers de la côte Pacifique américaine et canadienne depuis plusieurs années. » [6, p. 1400]. « Cette mécanisation, coûteuse en Afrique, ne trouvera sa justification économique que dans une exploitation intensive [...] [donc] à une répartition des tâches de production et aux obligations qui doivent, à cet effet, être imposées aux exploitations existantes [...]. Toutes les tâches nécessaires à l'exécution du plan ne pourront pas être accomplies par les seules exploitations existantes, de nouvelles entreprises devront être créées, de préférence dans les zones libres et il ne saurait être question de donner à qui que ce soit un monopole de fait de la forêt. » [5, p. 2]

Deuxième point, les scieries. En 1945, Landiech considère que les sciages destinés à l'Europe seront de deux sortes : gros plateaux à redébiter en Europe après séchage et sciages, débités aux dimensions courantes, séchés dans les étuves à tunnel avant leur expédition. Il ajoute qu'un marché important de sciages tropicaux peut être créé aux États-Unis. L'unité type est la scierie américaine avec en tête deux scies à ruban de 10 pieds donnant 50 000 m³ de sciages par an, achetée d'occasion, puis sur un modèle identique, la scierie de 75 000 m³/an ou plus grosse, ces usines étant entièrement mécanisées sur plancher haut avec les métiers de second débit, d'éboutage, chaîne de triage et séchoir, une scie alternative est adjointe pour le débit des bois très durs. Au même niveau, il propose des usines de déroulage et de tranchage avec du matériel allemand.

En 1945, il demande d'étudier rapidement la possibilité de fabriquer de la pâte à papier, sans autre précision, d'envisager plus tard la production à partir de sciure de bois de produits tels qu'alcool éthylique, protéines et autres, « industrie nouvelle [qui] a maintenant largement démarré aux États-Unis et au Canada », enfin la « distillation des déchets qui ne pourraient être transformés plus avantageusement en pulpe ou en alcool, pour en tirer du charbon de bois et toute la gamme des produits se trouvant dans les pyroligneux » [3, p. 250]. Ce n'est qu'en 1946 qu'il envisage la production de panneaux de fibres — ou wall-boards —, avec une première usine de 10000 tonnes pour traiter d'abord des déchets d'okoumé au Gabon, en attendant les résultats d'études conduites sur les échantillons envoyés aux États-Unis et en Suède. Le Commissariat au plan ayant demandé un effort particulier sur la pâte à papier, Landiech inscrit, indépendamment de l'usine pilote de la Régie

^{8.} Avec une critique de la productivité des 60 exploitants de Côte d'Ivoire qui se partagent 2345 000 hectares pour ne produire en 1945 que 90 000 tonnes. *J.G.*

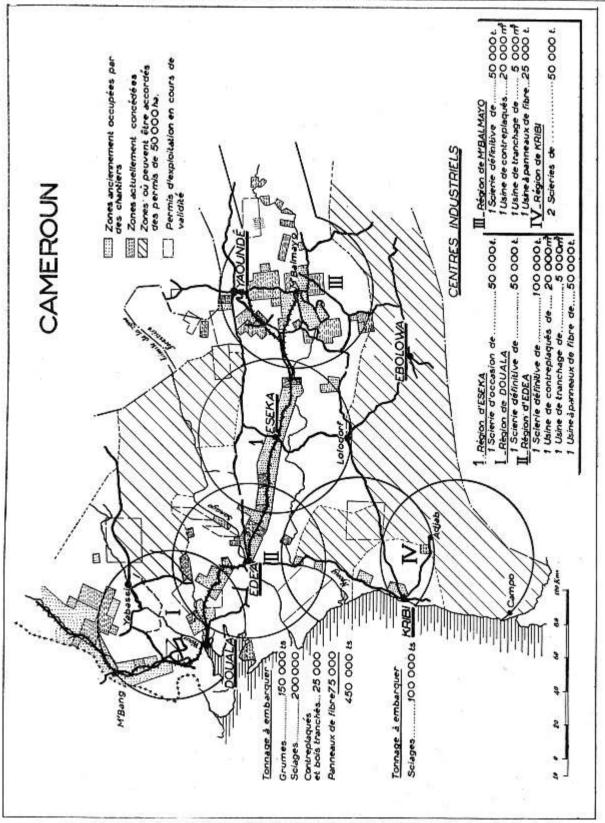
industrielle de la cellulose coloniale en démarrage en Côte d'Ivoire, une usine de pâte au Gabon et l'étude d'une usine de pâte mi-chimique en Côte d'Ivoire. « Les usines de pâte et de panneaux fibres nécessitant un défibrage poussé des bois demandant une force motrice assez importante [...] devront tout spécialement s'implanter dans des régions qui peuvent recevoir à bref délai des équipements hydroélectriques fournissant de l'énergie à bon marché. De telles possibilités existent en Côte d'Ivoire (Comoé) au Cameroun (Edéa) et dans l'hinterland de Libreville. » [5, p. 4]

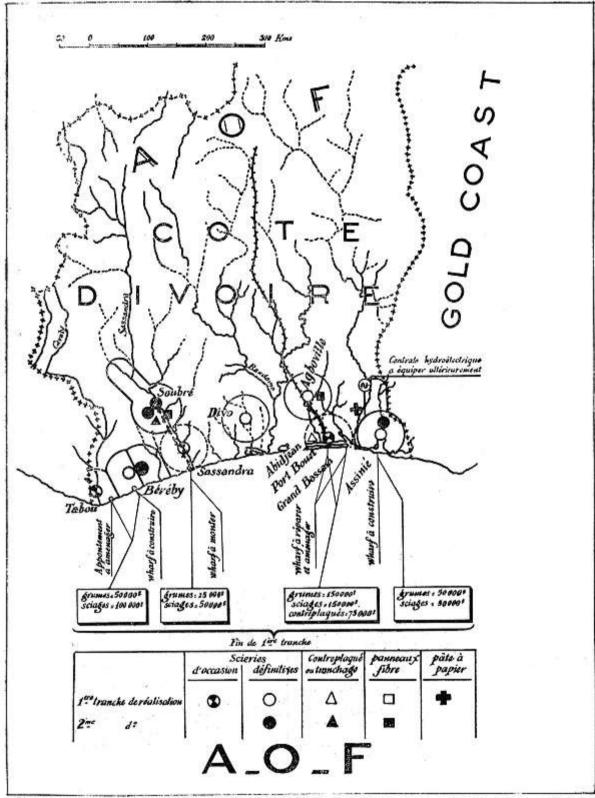
Si, en 1945, Robert Landiech ne donne pas d'éléments de coût en attendant la réponse à ses demandes d'offres des matériels, il souligne qu'il faut « dresser sans retard l'inventaire complet de la forêt [...], faire une étude quantitative des diverses essences et l'étude de la valeur mécanique des bois dont l'exploitation non courante aujourd'hui devrait être reprise [...]. De ces études découlera le programme de reforestation. » [3, p. 252] Ce n'est que dans le plan de 1946 qu'allusion est faite à la localisation : « La partie occidentale de la Côte d'Ivoire possède une splendide réserve forestière encore intacte, une très belle région forestière existe dans l'hinterland de Kribi (Cameroun). C'est en tous cas (le Gabon) qui garde les plus belles réserves forestières Mayumbo, toute la région de Sanga [sic] » [5, pp. 4-5]. Landiech propose une réalisation en deux phases : la première de deux ans permettant la livraison des matériels d'exploitation forestière, le transport des scieries d'occasion, la mise en route des usines de contreplaqué et l'amélioration des ouvrages maritimes. La deuxième tranche de trois à quatre ans est liée au développement de la centrale hydroélectrique d'Edea, de la voie ferrée vers la Haute-Sassandra, des ports modernes de Douala, Libreville et Portgentil, permettant le fonctionnement de toutes les industries prévues.

Quant au financement, Landiech envisage un organisme central : la Société nationale des bois coloniaux, l'intervention du Fonds colonial, du Crédit national avec dotations ou prêts de la Caisse centrale de la France d'outre-mer.

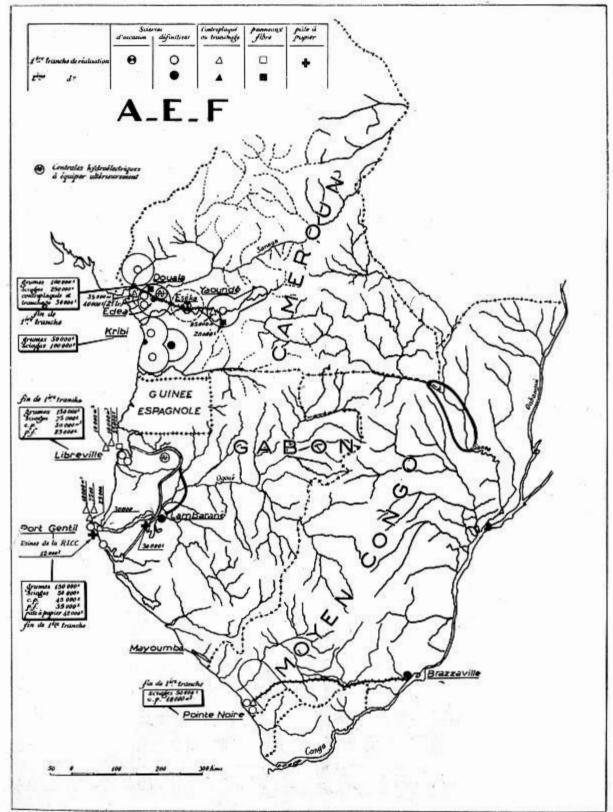
Ce plan publié en 1946 (sans mention de date précise) semble avoir été rédigé avant la mission de Landiech en Afrique d'octobre à décembre 1945. En effet, en septembre 1946, il commente au gouverneur Latrille les projets plus détaillés pour la Côte d'Ivoire [7] et, en décembre 1946, Pierre Terver, conseiller technique pour les forêts au ministère de la France d'outre-mer, publie dans *Marchés coloniaux* un long article accompagné de cartes détaillées de localisation des industries prévues pour les trois territoires [6] (voir pages suivantes).

Sources des cartes, pages suivantes : Marchés coloniaux, samedi 28 décembre 1946.





Le programme d'extension de la production forestière en Côte d'Ivoire d'après la Direction du Plan au Ministère de la France d'Outre-Mer



Le plan d'extension de la production forestière de l'A.E.F. et du Cameroun d'après la direction du Plan au Ministère de la France d'outre-mer.

II.11.3 LES CRITIQUES EXTÉRIEURES ET LE RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION « PRODUCTION FORESTIÈRE »

II.11.3.1 Les précautions oratoires de Robert Landiech

Faute de connaître les dires des experts et les rapports consultés par la sous-commission, sont présentées ci-après quelques objections relevées dans la presse professionnelle entre 1946 et 1948. L'enthousiasme de Robert Landiech ne lui fait pas omettre les difficultés de l'exploitation de la forêt dense humide africaine. Dans une lettre du 27 mars 1945 au gouverneur général de l'AOF, il note : « Le manque de marché résultant d'un défaut d'utilisation de la plupart des espèces de bois, faire admettre sur le marché européen 150 sur 500 essences environ pour la Côte d'Ivoire, [la nécessité] de mettre sur pied une classification correcte de nos diverses espèces, [...] un sérieux problème de "shipping", la rareté relative de la main-d'œuvre dans la région forestière [qui] n'est pas un obstacle insurmontable. » [8] Dans la partie connue de son rapport de mission de fin 1945, relative à la seule Côte d'Ivoire, il reprend les mêmes préoccupations : caractérisation des bois avec problème de la conservation des bois tendres, nécessité d'un inventaire pour exécuter un plan rationnel d'exploitation « mais insuffisance numérique du personnel des Eaux et Forêts », raréfaction de la main-d'œuvre indigène (mais progrès salarial et social à faire) et « possibilité peu à peu de "dresser les indigènes" » pour substituer en partie le personnel européen coûteux et conduire le matériel lourd; mais il signale aussi les réticences des exploitants installés à une meilleure organisation, à l'installation de centres industriels importants, « à s'engager dans de grosses affaires même si les résultats sont bons : gros soucis - faibles profits », à un office des bois gérant les exportations, et il fait référence à la conférence tenue le 25 novembre 1945 à ces exploitants et à une lettre du 30 novembre 1945 de Lagarosse, président du syndicat des exploitants forestiers de Côte d'Ivoire [4].

Le plan publié en 1946 reprend « quelques facteurs défavorables pour une exploitation rationnelle et peu coûteuse [...]: présence d'empattements et contreforts, main-d'œuvre bon marché, de rendement médiocre et extrêmement restreinte (spécialement en AEF), extrême diversité des essences (en fait on n'a jamais utilisé plus de 3 à 4 % des essences, c'est-à-dire que même là où elle a été exploitée en bois précieux, la forêt est encore intacte en bois de sciages, absence de mécanisation, voies d'évacuation rudimentaires, installations portuaires inexistantes ou trop sommaires, éloignement des marchés consommateurs, à l'exception de quelques grandes régions, forêt extrêmement concédée en une multiplicité de permis 9 » [5, p. 3]. Ces considérations ne freinent pas Landiech dans son élan, ses projets de localisation, ses préparations de commandes aux États-Unis...

^{9.} Il cite le cas de la Côte d'Ivoire : 1 000 permis de 4 km², près de 60 concessionnaires, plusieurs cas de 100 000 hectares sans qu'une tonne ait jamais été extraite. La situation au Cameroun et en AEF est cependant différente.

II.11.3.2 Quelques extraits de revues professionnelles

En août 1946, la Revue du Bois essaie de présenter un point nuancé car « une certaine inquiétude paraît régner, depuis quelque temps, dans les milieux du commerce et de l'industrie des bois coloniaux, et plus spécialement chez les exploitants forestiers » [9, p. 23]. Rappelant le grand besoin de la France, avec allusion à une attitude similaire après la Première Guerre mondiale, cette publication signale que pas encore officiellement diffusé et mal connu, le plan émeut et passionne les milieux forestiers coloniaux : « Plan remarquable disent les uns ; pure folie rétorquent les autres. » [9, p. 24] Les objections essentielles portent sur la dimension du plan et le trop court délai prévu, sur l'irréalisme des possibilités de tonnage à extraire, tout en reconnaissant l'intérêt de nouvelles essences (le limbo par exemple), sur les difficultés de transport et de placement des produits. « Le matériel de scierie préconisé est fortement critiqué [...]. Là encore il faudra ajuster le plan, et soit acheter plus de machines qu'il n'a été prévu, soit ne compter que sur une production beaucoup plus faible des scieries. » [9, p. 25] Le rédacteur conclut que « la réalisation de ce plan a un intérêt capital [...] il est toutefois indispensable de modifier certaines dispositions [...] et d'échelonner sa réalisation sur une période assez longue » [ibidem].

Plus concrètes et plus directes sont les critiques exposées dans l'hebdomadaire *Bois et Scieries* du 12 septembre 1946. Après un coup de chapeau au gouverneur Saller, l'article dénonce : « 1° La suppression du travail forcé et la politique suivie rendent impossible le recrutement de la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution du Plan, 2° Les objections d'ordre technique peuvent être ramenées à trois chefs principaux *a*) le chiffre de 20 tonnes par hectare paraît exagéré, *b*) le rendement des scieries-types fixé à 50 000 m³ est impossible à obtenir, *c*) les chiffres de main-d'œuvre indiqués dans le programme sont très inférieurs aux effectifs réellement nécessaires, 3° La création d'une société nationale effraie les exploitants. » [10, pp. 578-579] Enfin les exploitants tiennent à leur liberté, ne veulent pas s'engager dans des projets aventureux, alors que « l'État, [qui] veut décupler la production forestière, est impuissant à évacuer celle qui existe ».

Dans son numéro 2 du deuxième trimestre 1947, *Bois et forêts des tropiques* (édité par une société privée, et pas encore par le Centre technique forestier tropical) publie le point de vue d'un industriel-exploitant, E. Balloux, alors président du syndicat des fabricants de contreplaqué. Après avoir relevé que l'augmentation de la production du bois sur la côte occidentale d'Afrique a été freinée par l'insuffisance de la demande, d'où des crises périodiques, que le problème majeur est celui du prix de revient et que la recherche aurait dû précéder le projet de développement, cet auteur, assez en faveur de la production coloniale de contreplaqués et même de panneaux à fibre si l'énergie est disponible, attaque vigoureusement l'objectif sciages 80 fois supérieur à la production d'avant-guerre. « Là, nous sommes en plein inconnu (sur le plan des techniques, des prix de revient et des débouchés) [...] le "gros morceau" du projet est une réalisation pleine d'aléas et d'inconnues. C'est un courageux acte de foi. » [12, p. 14] Il émet des doutes quant aux dates d'achèvement des projets d'équipement public, et des critiques sur l'origine des capitaux, les sociétés d'économie mixte et sur le dirigisme qui préside à ce plan. Dans ce même

numéro de *Bois et forêts des tropiques*, un article faisant suite à l'interview de Robert Landiech paru dans *The Timberman* de janvier 1947 démolit littéralement l'unité-type de sciage proposée, dont 25 devraient être implantées en Afrique, de capacité de 150 000 pieds par jour soit, d'après cet écho, 105 000 m³ de sciages par an. « Dans le domaine de l'exploitation des bois de l'Afrique Tropicale et Équatoriale, s'il faut voir "grand", il convient néanmoins d'agir avec prudence. » [11, p. 96]

Reprenant un article paru dans *Marchés coloniaux*, l'hebdomadaire *Bois et Scieries* du 16 octobre 1947 publie l'opinion d'un exploitant forestier du Cameroun. « L'état actuel de l'équipement du Cameroun, le financement des travaux et du matériel à acquérir, le problème de main-d'œuvre [...] bouleversent quelque peu le bel ordonnancement du plan de monsieur Landiech. Sans tenir compte qu'il faut se méfier de ces planifications à outrance qui, en dehors de réalités qu'elles ignorent, entraînent par leur financement un interventionnisme administratif paralysant. » [13, p. 589]

Alors que l'éminent forestier Aubréville a depuis longtemps plaidé pour une utilisation plus complète de la forêt tropicale – pâte à papier, carburants végétaux –, et est parfois cité comme référence par Landiech, il émet en 1947 un avis très tempéré. « Des techniques nouvelles ou récemment perfectionnées ne peuvent être immédiatement transposées, sans études et expériences préalables, aux forêts coloniales. Avant que quelques usines expérimentales ne fonctionnent aux colonies, il sera difficile de se prononcer sur l'avenir des nouvelles fabrications. Ou'il s'agisse de distillation, d'hydrolyse, de pâte chimique, de panneaux de fibre, la nature des bois intervient. [...] Elles rendront possible l'emploi d'un plus grand nombre de bois qu'aujourd'hui, mais des classements sélectionnés devront être faits au préalable. » [17, p. 168] Le conservateur des Eaux et Forêts du cadre colonial Pierre Terver, alors en service au ministère de la France d'outre-mer et qui suit à ce titre les travaux de la sous-commission, publie fin 1946 un long article, illustré de trois cartes, sur les projets d'industrialisation du bois [6], sans prendre de position. Mais en 1947, dans un article étalé sur plusieurs numéros de Bois et forêts des tropiques traitant du commerce des bois tropicaux, il s'autorise quelques remarques. Parlant de la difficulté de commercialisation rapide des futurs produits, il écrit : « Il eut été plus logique de ne commencer les réalisations industrielles que lorsque l'inventaire complet des possibilités aura été réalisé, mais le temps presse, il y a des besoins urgents à satisfaire, la demande puissante ne durera pas de longues années. » [14, p. 60] « Le marché des bois coloniaux d'usages courants devra donc tendre à devenir non plus un marché de grumes, mais surtout un marché de produits semi-finis et finis. [Cependant] le ministère de la Reconstruction avait déjà prévu la création en France de scieries pour le débitage des grumes qui arriveraient pendant la première phase du programme [...]. Le Havre a été choisi pour l'implantation de plusieurs de ces scieries » [14, p. 70] et il reprend une critique formulée par les professionnels : « Les esprits chagrins se refusent à envisager la réalisation d'un vaste plan de développement de la production forestière coloniale au moment même où les autorités administratives sont dans l'impossibilité d'évacuer une production bien inférieure à celle d'avant-guerre. » [14, p. 72]

Dans le numéro de *Bois et forêts des tropiques* du 2^e trimestre 1948, un auteur, H. Steinmann, considère que si le plan est mal connu des entreprises, s'il y a

unanimité à entreprendre la mécanisation et ultérieurement l'industrialisation de la forêt tropicale, « on semble non moins d'accord pour éviter un faux départ, d'où nécessité de dresser le bilan serré du nouveau programme [...] de manière à susciter des discussions et critiques susceptibles d'éviter de fatales erreurs quand il s'agit d'un problème d'une pareille ampleur » [15, p. 100]. Dans le même numéro, D. Godard écrit que « le Plan d'équipement des TOM a de grandes chances de se voir modifié [...] parce que trop précis dans ses buts, trop précipité dans le temps, trop disproportionné entre la production de départ et la production espérée, parce qu'il est lui-même un élément de déséquilibre entre production et consommation, étant né de besoins anormaux ». Mais il reconnaît qu'il a entraîné études et enquêtes, controverses, et a obligé chacun à sortir de son trou pour inspecter l'horizon menaçant [16, p. 184].

À la mégalomanie, à l'enthousiasme, à la vision américaine de Robert Landiech, les forestiers répondent favorablement mais conseillent la prudence, les démonstrations et les usines-pilotes préalables. Les exploitants et scieurs déjà installés regardent avec méfiance les grandioses projections, les futures concurrentes et manifestent une hostilité certaine à l'organisme proposé, la Société nationale des bois coloniaux et au dirigisme.

II.11.3.3 Le rapport de la sous-commission et le plan de développement de la production forestière adoptés

II.11.3.3.1 Les discussions

Les discussions, suite aux rapports, aux dires d'experts, qui ont semble-t-il animé les travaux de la sous-commission, ne sont pas connues. Mais il est évident que les travaux de Robert Landiech ont servi de base et ont eu une grande influence, même si la sous-commission, comme Landiech lui-même, a très fortement réduit les propositions initiales.

Les constatations de départ sont identiques : besoins urgents de bois d'œuvre, de sciages, de contreplaqués, de pâte à papier de la métropole, obligations d'exploiter un plus grand nombre d'essences pour abaisser les prix de revient, mécanisation de l'exploitation et création d'usines de grande taille. Pour résumer : abattage de 40 essences, ce qui doit donner en moyenne 20 tonnes soit 27 m³ de gommes par hectare et laisser suffisamment de tiges pour pouvoir récolter le même volume de bois d'œuvre 50 ans après ce passage en coupe. L'objectif le plus important est la production à la colonie de sciages et les efforts doivent porter sur trois points majeurs :

- 1) la mécanisation lourde de l'exploitation des pistes, des routes et débardage avec emploi de matériel américain ou similaire permettant de faire passer le rendement à 50-60 tonnes grumes par homme et par an ;
- 2) la résolution des problèmes de main-d'œuvre grâce à un relèvement des salaires, des compléments, des logements, mais aussi à une augmentation de l'offre de produits marchands auprès des travailleurs ;
- 3) de gros progrès dans les équipements d'évacuation des produits aussi bien des voies intérieures que des débouchés maritimes.

II.11.3.3.2 Dans le premier rapport de la commission de modernisation des territoires d'outre-mer [1], le chapitre III de la 2^e partie « Plan de modernisation et de développement de la production forestière » occupe huit pages sur environ 90 contre 11 pour la production agricole et 4 pour l'élevage. Par rapport aux propositions Landiech, le rapport de la sous-commission élimine délibérément les industries chimiques du bois (hydrolyse, distillation fractionnée, synthèse du méthanol) car les études qui doivent être encore poursuivies ne permettent pas de les inscrire dans un plan à réalisation immédiate, de même que l'installation d'usines de pâte mécanique. Par contre, les besoins français en pâte à papier font recommander d'une part l'installation d'une usine de 30 000 tonnes de pâte chimique au Gabon, permettant de mettre au point les méthodes sylvicoles propres à assurer l'alimentation régulière d'usines futures de 100 000 tonnes, et d'autre part la création de trois usines de pâte mi-chimique de 20 000 tonnes chacune dans les trois territoires, étant donné l'intérêt sylvicole de procédés permettant des cuissons de mélanges d'essences.

TABLEAU II.11.1. QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LES PRODUCTIONS ANNUELLES PRÉVUES PAR LES VERSIONS SUCCESSIVES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE

		C			Grumes à	exploiter
Auteur	Territoires	Grumes exportées 1 000 t	Sciages 1 000 m ³	Contreplaqué 1 000 m ³	Équivalent en 1 000 m ³ EBR	Équivalent en 1 000 tonnes
Landiech 1945 [3]	Côte d'Ivoire Cameroun AEF 1 000 m ³ produit 1 000 t grumes	700 700	1 250 2 500	100 200	4590	3 400
Landiech 1946 [5] en 4 ans	Côte d'Ivoire Cameroun AEF 1 000 m ³ produit 1 000 t grumes	800 450 900 2150	1 680 1 280 720 3 680	45 100 160 305	4530 3370 2975 10875	3 355 2 500 22 8 060
Terver 1946 [6] en 5 ans	Côte d'Ivoire Cameroun AEF 1 000 m ³ produit 1 000 t grumes	150 100 300 550	300 350 400 1 050	30 50 75 155	865 935 1355 3155	640 690 1 005 2 335
Plan 1948 [1] 3 à 5 ans	Côte d'Ivoire Cameroun AEF 1 000 m ³ produit 1 000 t grumes	150 100 300 550	300 500 440 1 240	30 50 75 155	865 1 235 1 435 3 535	640 915 1 065 2 620

Bases de calcul exploitation : 20 tonnes = 27 m³ de grumes.

Rendement des sciages et contreplaqués : 50 % du volume des grumes.

TABLEAU II.11.2. RÉPARTITION DES UNITÉS-TYPES ET CALCUL DES PRODUCTIONS EN RÉSULTANT

	Côte d'Ivoire	Cameroun	AEF	Total pour les 3 territoires
Exploitation (nombre)	11	16	20	47
Production (1000 tonnes de grumes)	825	1 200	1 500	3 5 2 5
Scierie (nombre)	10	17	16	43
Production (1 000 m ³ de sciage)	300	510	480	1 290
Usine de contreplaqué (nombre)	3	5	7,5*	15,5
Production (1000 m³ de contreplaqués)	30	50	75	155
Pâte chimique (nombre)			1	
Production (1 000 tonnes de pâte)			30	30
Pâte mi-chimique (nombre)	1	1	1	3
Production (1 000 tonnes de pâte)	20	20	20	60

Source: [1, p. 145].

Les faibles connaissances sur la fabrication, et les débouchés des panneaux de fibre, appelés wall-boards dans le rapport, ne font recommander qu'une usine pilote de 10 000 tonnes au Gabon. La sous-commission souligne la nécessité de « déterminer les caractéristiques de toutes les essences tropicales et leurs possibilités d'utilisation avec ou sans transformations physiques ou chimiques [...]. Il est indispensable que soit créé un Institut de recherches forestières tropicales » [1, pp. 143-144]. Le rapport fait une brève allusion aux travaux sylvicoles d'aménagement, d'enrichissement, de plantations à imposer dans les trois territoires mais, curieusement, ne dit rien sur l'intérêt des inventaires de la forêt dense humide.

II.11.3.3.3 Pour estimer les ordres de grandeur des besoins en matériel et en financement, la sous-commission s'appuie sur des unités-types : exploitation : 75 000 tonnes de grumes par an, scierie : 30 000 m³ de sciages, usine de contreplaqués : 10 000 m³ par an (il n'est pas fait mention d'unités de déroulage ou de tranchage comme au départ). Et elle propose la répartition donnée au tableau II.11.2 ci-dessus.

On peut constater quelques divergences entre les chiffres de ce tableau et ceux du tableau II.11.1 établis à partir de [1, p. 142]. Il y a eu plusieurs modifications dans les volumes de sciages à produire au Cameroun et au Gabon. Les usines de pâte à papier, alimentées par les sous-produits des scieries et des usines de déroulage, sont considérées comme n'exigeant pas de tonnages spécifiques d'exploitation.

Alors que Landiech propose des installations et les résultats à obtenir en trois tranches : immédiatement, première urgence et deuxième urgence, puis sur quatre années, la sous-commission ne donne que des objectifs à atteindre dans un délai de 3 à 5 ans, soit entre 1951 et 1953. Mais, autre divergence, le rapport de la commission précise au point 14 : « Le Plan forestier peut et doit être exécuté dans les trois ans de manière à ce que les objectifs prévus soient atteints en 1950 ! » [1, p. 147]

^{*} Le rapport de la commission [1, p. 145] donne les chiffres de 17 usines de contreplaqués au Cameroun et de 16 en AEF, erreur manifeste d'imprimerie.

Faute de rapport complet de la sous-commission, il faut s'appuyer sur le chapitre IIIa de la 2^e partie du rapport de la commission pour une estimation des besoins : « L'exécution du Plan forestier requiert en effet pour les seules exploitations un minimum de 10 000 manœuvres en Côte d'Ivoire, 13 000 au Cameroun et 15 000 au Gabon et au Moyen-Congo, soit au total 38 000 ouvriers, ce qui représente une augmentation de 13 000 hommes sur les effectifs employés jusqu'ici » [1, p. 145], ce qui sous-entend un rendement de 64 à 71 tonnes par manœuvre et par an. Pour les exploitations, les scieries et les usines de contreplaqué, les besoins en spécialistes sont estimés à 760 employés en Côte d'Ivoire, 1 235 au Cameroun et 1 200 en AEF, soit au total environ 3 200 spécialistes : « Il est dès lors indispensable de procurer immédiatement aux entreprises un appoint de personnel technique européen et d'entreprendre la formation professionnelle accélérée des autochtones. » [1, p. 145]

Les investissements nécessaires, à l'exclusion des dépenses d'équipement public (prévues au chapitre II de la 2^e partie de [1]), sont évalués à un total de 9 600 millions environ de francs métropolitains ainsi répartis : Côte d'Ivoire 2 100, Cameroun 3300 et AEF 4200 millions. Par nature d'activités, ils sont répartis en 1900 millions pour l'exploitation, 4800 pour les scieries, 1900 pour les contreplaqués, 600 pour l'usine de pâte chimique et 400 pour les usines de pâte mi-chimique, « étant entendu qu'il ne s'agit là que d'ordres de grandeur [...]. Dans l'hypothèse où tout le matériel devrait être acquis à l'étranger, c'est un total de 41 millions de dollars. » [1, p. 147] Si la métropole fournit « pour le matériel d'exploitation un quart des caterpillars provenant des surplus et 30 % des tracteurs et de tous les véhicules, pour les scieries de 30 à 100 % des machines et la totalité des centrales, pour le contreplaqué, 70 % du matériel [...] le minimum imprescriptible de devises à fournir s'élèverait à 23 millions de dollars » [1, p. 148]. Comme il est de règle à cette époque de pénurie de matières premières et dans ce plan Monnet, il est noté que l'exécution de cette partie « requiert l'attribution d'environ 22000 tonnes de métaux ferreux et 55 000 tonnes de ciment » [1, p. 148] (ceci, bien entendu, sans compter les besoins des travaux publics liés à la production forestière).

II.11.3.3.4 La partie « Plan de développement forestier » du premier rapport de la Commission de modernisation ne donne que des objectifs et moyens nécessaires globaux. Par contre, en 1945, Robert Landiech donne, au moins dans l'extrait Côte d'Ivoire, seul connu de nous [4], une foule de détails sur les localisations à prévoir pour les unités à créer, que ce soit les scieries d'occasion de première urgence ou les unités industrielles de sa deuxième phase, et sur les matériels à employer. Il n'hésite pas écrire à cette date : « En ce qui concerne les scieries il a été préparé une commande pour les États-Unis de 6 unités capables chacune d'une production annuelle de 75 000 m³ de bois en débits courants [...]. En 1^{re} urgence [il faut] 100 châssis de camions de 4 tonnes plus 75 remorques à l'essieu de 5 tonnes, 50 pick-ups, 50 000 lances à boucle, 20 000 haches canadiennes de 1,850 kg, 200 000 cartouches de calibre 12 à gros plombs : coût 450 000 dollars [...]. En vue de la réalisation de ce programme de début, j'ai prévu dans la commande pour la Côte d'Ivoire préparée pour les États-Unis : deux usines de contreplaqué complètes 10 000 tonnes par an, deux unités de tranchage de 5 000 tonnes de placage par an dont une partie ira vers les contreplaqués et l'autre pour l'exportation, en particulier de samba exporté pour

l'emballage léger en métropole. » Landiech se penche sur les détails : « La scierie installée au 1^{er} étage avec log haul est équipée d'un gros métier à ruban de 8 à 10 pieds vitesse 40 mètres/seconde, avec cinq catégories de lames à divers pas et angles d'attaque pour tenir compte de la large gamme de dureté, avec à côté une alternative verticale pour les bois durs azobé, coula, vitesse variable de 0 à 14 m/s par exemple pour traverses. [...] [Pour le logement de la main-d'œuvre européenne, il y a un problème de logement] importer des maisons fabriquées. » [4, pp. 14, 28, 38, 40]

Landiech ne donne que quelques estimations des coûts, par exemple : scierie d'occasion à deux rubans de 10 pieds 350 000 à 400 000 dollars [4], et le rapport de la commission ne donne que des ordres de grandeur. Assez curieusement, on trouve l'inventaire du matériel et le détail des coûts dans le « Rapport sur l'état de l'alimentation et de l'agriculture en 1946-1947 » dressé par la France à l'intention de la FAO [18, pp. 72-74], ce qui permet de connaître le nombre de tracteurs (tous Caterpillar), de machines et leurs origines proposées et les constructions et aménagements nécessaires, ainsi que les montants en devises (dollars US et francs suisses) à mobiliser.

Avec quelques conventions de base : dollar = 120 F, partage par moitié en dollars et en francs des frais de commission, transport, douanes et montage calculés à 30 % du coût du matériel, etc., a été établi le tableau II.11.3 suivant. Il faut signaler à cet égard que, pour l'usine de pâte chimique du Gabon, aucun matériel d'exploitation n'a été prévu mais qu'ont été inscrits la dépense de 75 millions pour les villages européens et indigènes (12 % de l'investissement total) alors que pour les trois usines de pâte mi-chimique, s'il n'y a pas de logements, du matériel d'exploitation est inscrit, ce qui signifie *a priori* qu'elles sont autonomes et non pas ravitaillées par les exploitations proposées. À noter aussi que, pour ces dernières, les coûts de transport, douanes et montage sont omis, et que, dans tous les cas, seuls les investissements matériels sont comptabilisés, rien n'est prévu pour les essais et mises au point, c'est à l'entreprise preneuse d'assurer ces dépenses de démarrage. Les indications de [18] ne sont pas cohérentes.

Si l'usine de pâte chimique n'est pas comptée, on retrouve les ordres de grandeur des dépenses exprimées en francs.

II.11.3.3.5 Localisation des unités

Dans l'extrait « Côte d'Ivoire » de son rapport de 1945 [4] comme dans sa lettre de septembre 1946 au gouverneur de cette colonie [7], Robert Landiech détaille les possibilités d'implantation de ces unités en Côte d'Ivoire, en tenant compte des permis d'exploitation déjà délivrés et des capacités de développement des entreprises installées. Si le quadrilatère Assinie-Fresco-Divo-Zaranou est largement occupé et exploité, plus de 80 % des sorties se font par Port-Bouet-Grand-Bassam, l'est mais surtout l'ouest de la zone de forêt dense sont sous-exploités voire même inexploités. Aussi propose-t-il de faire porter l'effort principal sur ces deux zones. Au Cameroun, les permis anciens ou actuellement concédés sont soit dispersés le long du chemin de fer du nord et dans la zone d'Edea, soit occupent assez largement le terrain dans le triangle Yaoundé-M'Balmayo-Otelé, ceux le long du chemin de fer du centre entre Edéa et Otelé ayant été déjà parcourus. Toute la

TABLEAU II.11.3. INVESTISSEMENTS À PRÉVOIR POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PLAN (EN MILLIERS DE DOLLARS ET MILLIONS DE FRANCS ARRONDIS)

	TT • /	CA 17T :	0	AFF	т 1
	Unité-type	Côte d'Ivoire	Cameroun	AEF	Total
Exploitations (nombre)		11	16	20	47
75 000 m ³ matériel (\$)	210 à 225	2436	3 5 4 3	4 4 2 9	10408
grumes frais (\$)	33	363	528	660	1551
F	3 9 6 0	43 500	63 500	79 000	186 000
Constructions et aménagements (F)	6000	66 000	96 000	120 000	282 000
Total (\$)	253	2800	4070	5 0 9 0	11 960
F	9 9 6 0	110 000	159 000	199 000	468 000
Équivalent en F courants	40 300	446 000	647 000	810 000	1 903 000
Scieries (nombre)		10	17	15	42
30 000m ³ matériel (\$)	467	4670	7940	9340	21 950
sciages frais (\$)	70	700	1190	1 400	3 2 9 0
F	8 4 0 0	84 000	143 000	168 000	395 000
Constructions et aménagements (F)	41 000	410 000	697 000	820 000	1 927 000
Total (\$)	537	5370	9130	10740	25 240
F	49 400	494 000	840 000	988 000	2322000
Équivalent en F courants	113800	1138000	1936000	2 277 000	5351000
Usines de contreplaqués (nombre)		3	5	7,5	15,5
10 000 m ³ matériel (F)	48 000	144 000	240 000	360 000	744 000
contreplaqués frais (F)	14400	43 000	72 000	108 000	223 000
Constructions et aménagements (F)	60 000	180 000	300 000	450 000	930 000
Total (F)	122 400	367 000	612000	918 000	1897000
Usine de pâte (nombre)				1	
chimique matériel (\$)	1 300			1 300	
frais (F)	168 500			168 500	
F	70 000			70 000	
Constructions et aménagements (F)	224 500			224 500	
Total (\$)	1 300			1 300	
F	463 000			463 000	
Équivalent en F	619 000			619 000	
Usine de pâte (nombre)		1	1	1	3
mi-chimique matériel (\$)	17				
20 000 t/an (F suisse, 1 000)	58				
Bâtiments (F)	60 000				
Équivalent en F	140 000	140 000	140 000	14000	420 000
Total général par territoire (F)		2091000	3 3 3 5 0 0 0	4764000	10 190 000

Source: [18, p. 72-74].

région au nord de la Sanaga et dans l'immense triangle Edéa-Ebolowa-Campo avec comme point de sortie sur la mer Kribi est pratiquement inoccupée. Au Gabon et au Moyen-Congo, d'immenses zones sont alors encore non exploitées et même inexplorées, car non desservies. L'essentiel du programme est donc à concentrer sur Libreville et Port-Gentil approvisionnés par flottage et sur Pointe-Noire à partir du Mayumbe et du chemin de fer Congo-Océan.

Dans son long article de fin décembre 1946, Pierre Terver inclut plusieurs cartes dont trois indiquent les centres industriels projetés pour les deux premières tranches. En Côte d'Ivoire, cinq ou six centres avec deux concentrations, l'une sur Abidjan-Agboville – deux scieries et une usine de contreplaqué d'abord, et une usine de panneaux de fibres en deuxième tranche –, l'autre sur la Sassandra avec en première tranche une scierie d'occasion et en deuxième deux autres scieries, une usine de contreplaqués et une de panneaux de fibres, ces deux centres devant exporter en fin de première tranche, pour le premier 150 000 tonnes de grumes, 150 000 tonnes de sciages et 75 000 tonnes (?) de contreplaqués par le wharf de Grand-Bassam, pour la deuxième zone à partir d'un wharf à monter à Sassandra 25 000 tonnes de grumes et 50 000 tonnes de sciages (tableau II.11.3).

Ceci est complété par, en première tranche, deux scieries, une à Tabou, l'autre à Bereby, une scierie à Divo et une autre à l'embouchure de la Comoé, en deuxième tranche une deuxième scierie à Bereby et à Asinie avec dans ce dernier centre l'usine de pâte à papier alimentée par une centrale électrique sur une chute qui a déjà fait l'objet d'une étude par le lieutenant Lemaire de la mission du capitaine Gros en 1908-1909. Au Gabon, à l'exception d'une scierie et d'une usine de pâte mi-chimique lors de la deuxième tranche à Lambaréné, deux pôles l'un à Libreville avec en première tranche deux scieries, deux usines de contreplaqués, une usine de panneaux de fibres (?) et l'autre dans la région de Port-Gentil, deux scieries, trois unités de contreplaqués et en deuxième tranche l'usine de pâte de 12 000 tonnes prévue par la Régie industrielle de la cellulose coloniale. Au Moyen-Congo, en première tranche deux scieries et une usine de contreplaqués à Pointe-Noire, auxquelles s'ajoute en deuxième tranche une scierie à Brazzaville alimentée par des exploitations dans la Sangha et voyageant par cette rivière et le Congo.

Le Cameroun figure sur deux cartes [6, pp. 1403 et 1413] dont les données ne coïncident pas totalement. Cinq centres industriels d'importance inégale sont proposés : une scierie à Eseka et une autre à Douala, deux ou trois scieries à Kribi, et par contre dans la région d'Edea une ou deux scieries, une usine de contreplaqués, une autre de tranchage, et une usine de panneaux de fibres en deuxième tranche, enfin la région de M'Balmayo-Yaoundé avec une scierie, une usine de tranchage, une autre de contreplaqués puis à venir une fabrique de panneaux de fibres. Ces deux cartes donnent les tonnages à sortir en fin de première tranche, par Douala, 100 000 tonnes de grumes, 250 000 tonnes de sciages, 30 000 tonnes de contreplaqués et placages soit 380 000 tonnes (la carte de la page 1403 donne 450 000 tonnes avec plus de grumes et moins de sciages), pour Kribi, dont l'équipement portuaire est prévu, sortie en fin de première tranche de 50 000 tonnes de grumes et 100 000 tonnes de sciages, en page 1403 seulement 100 000 tonnes de sciages.

On verra plus loin tout ce qu'il est advenu de cet ambitieux plan d'exploitation forestière et d'industrie du bois.

II.11.4 LES PROBLÈMES DU FINANCEMENT ET DE L'AGENT EXÉCUTIE DU PLAN

II.11.4.1 Quel coût au total ?

En mai 1948, B. Rottin, dans un hebdomadaire *a priori* sceptique, signale « le mérite de ceux qui ont formé des projets audacieux, mais non point téméraires » et ajoute : « Souhaitons que le plan de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer soit bientôt "financé" et surtout mis en application. » [19] Une certaine imprécision plane sur le coût du programme d'industrialisation forestière *stricto sensu* : 9,6 à 10,2 milliards de francs dont 23 à 45 millions de dollars. Et le directeur général de l'Office des bois de l'AEF (créé en 1944), J. Astier de Villatte, s'interroge à la fin de 1946 sur l'ensemble du plan de l'outre-mer : « [quant] aux richesses naturelles, presque tout reste à faire. La forêt est encore bien mal inventoriée, quant au sous-sol, il est peu ou mal connu [...]. L'inventaire des ressources financières sera plus difficile à dresser, puisqu'en définitive, il ne faut compter que sur les finances de la Métropole ou l'emprunt bancaire pour réaliser les ressources nécessaires. C'est donc probablement un large point d'interrogation qu'il y aura lieu d'inscrire en place de chiffres précis. » [23, p. 21]

Il ne faut pas omettre, même si elles ne figurent pas dans le plan d'industrialisation forestière, les dépenses d'équipement public, surtout portuaires. Le transport du matériel lourd au Gabon est difficile à partir des navires qui normalement chargent les grumes à partir de radeaux en rade foraine, le déplacement coûteux d'unités flottantes du port artificiel d'Arromanches utilisé en été 1944 lors du débarquement des forces alliées à Port-Gentil aboutit à un fiasco. En Côte d'Ivoire, le remplacement des wharfs de Grand-Bassam et Port-Bouet, les expédients provisoires, les toulines de Tabou ou d'Assinie, puis leur remplacement par de nouveaux wharfs, la poursuite du chemin de fer jusqu'à Soubré, la construction d'une route reliant Sassandra à Tabou, s'accompagnent de travaux de génie civil pour les parcs à bois, d'achats de remorqueurs, chalands, chaloupes, etc., toutes dépenses non incluses [20, p. 221]. De même au Cameroun, le réseau routier desservant Edéa et Kribi, le nettoyage du Nyong en amont de M'Balmayo, le renforcement du chemin de fer du centre dont le trafic bois à la descente quadruplerait rapidement (d'où commande à prévoir de huit locomotives Transportation Corps USA type 141 et 120 wagons), la création de quais pour chalands et l'achat de six remorqueurs et vingt chalands pour sortir les produits à Kribi sont à prévoir [21]. Tout cela n'est pas pris en charge, au titre du plan forestier, dans les estimations de la sous-commission.

II.11.4.2 Coûts prévus et résultats espérés

Cependant, en 1946, l'ardent défenseur de son projet d'ensemble qu'est Robert Landiech propose les chiffres pour les investissements privés et publics pour la première tranche, c'est-à-dire les deux premières années, en donnant des détails, par exemple en première année la moitié du coût de certains équipements, les provisions pour commander, etc., ce qui se résume dans le tableau II.11.4 suivant.

TABLEAU II.11.4. INVESTISSEMENT PREMIÈRE TRANCHE - 2 ANS

	Investissements privés		Investissements publics		Totaux	
	En \$	En millions de F	En \$	En millions de F	En \$	En millions de F
			1 ^{re} année			
Côte d'Ivoire	3 825 000	160	1 075 000	182	4900000	342
Cameroun	3 9 2 5 0 0 0	174	965 000	20	4890000	194
AEF	6315000	401	875 000	61	7 190 000	462
Totaux généraux 1 ^{re} année	14065000	735	2915000	263	16980000	998
			2 ^e année			
Côte d'Ivoire	1 495 000	111	785 000	26	2 280 000	137
Cameroun	2450000	146	660 000	13	3110000	159
AEF	4855000	329	785 000	64	5 640 000	393
Totaux généraux 2 ^e année	8 800 000	586	2230000	103	11 030 000	689
Totaux généraux 1 ^{re} tranche	22865000	1321	5 145 000	366	28010000	1 687

Que ce soit en dollars ou en francs, les investissements publics, tels que vus par Landiech, représentent environ un quart des investissements privés. Si on considère uniquement les investissements d'exploitation et d'industrie, dits privés, au taux de 1 dollar pour 120 F, le montant total exprimé en francs est un peu supérieur à 4000 millions de francs pour la première tranche.

En prenant les indications fournies par Pierre Terver dans [6], soit 20 scieries, 9 usines de contreplaqués, et 2 usines de pâte mi-chimique installées pendant les deux ans de la première tranche, associées aux estimations des coûts des unitéstypes, on arrive à une dépense prévue de 3 654 millions de francs, mais ceci ne comprend pas les investissements des exploitations forestières.

L'habile Landiech, qui joue sur la définition des tranches investissements et objectifs, présente une estimation en valeur des produits forestiers à obtenir au bout de dix mois, dix-huit mois ou trente mois après l'adoption du programme. En prenant comme bases de calcul les tonnages et volumes qui seraient produits et les valeurs suivantes : grumes 30 dollars la tonne FOB pour l'okoumé et les bois de déroulage, 20 dollars pour les autres bois, 140 dollars le mètre cube FOB pour les contreplaqués tout-venant, 800 F CFA le mètre cube de sciages ¹⁰, il obtient les résultats suivants au terme de 18 mois (ce qui laisse 6 mois de marge négative par

^{10.} Franc CFA = 2 F métropolitains.

TABLEAU II.11.5. COMPARAISON (TRÈS ARBITRAIRE) ENTRE INVESTISSEMENTS ET RÉSULTATS PRÉVUS POUR LA PREMIÈRE TRANCHE (18 MOIS OU 2 ANS)

	Investis	sements	FOB des produits		
	1 000 \$	Millions de F	1 000 \$	Millions de F	
Côte d'Ivoire	5 3 2 5	271	12600	320	
Cameroun	6375	320	13 000	256	
AEF	11 170	730	38600	112	
Totaux	22 865	1 321	63 800	888	

Source: [5, III et IV].

rapport au tableau des investissements de la première tranche; tableau II.11.4: valeur des sciages 1 321 millions de F et autres produits 64 millions de dollars US [cf. 5, annexe IV] voir tableau II.11.5. Bien sûr, ces valeurs FOB comprennent les frais de fonctionnement des différentes entreprises (main-d'œuvre indigène et européenne, produits consommés, taxes et redevances, amortissements, frais généraux et marges) et les investissements ont une durée de vie supérieure à 18 mois, mais Landiech essaie ainsi de démontrer que les rapports en devises couvrent déjà largement les devises dépensées et en partie les investissements en francs.

Contrairement à certaines affirmations, ni le plan Landiech, ni le programme de la sous-commission n'ont été directement inspirés par l'aide des États-Unis, au titre du Plan Marshall, seul, celui-ci n'ayant été annoncé qu'en juillet 1947. Par contre le Plan Marshall aidera aux attributions en devises.

II.11.4.3 Faut-il un organe d'exécution ?

Pour exécuter un tel programme, il faut bien sûr s'appuyer sur des entreprises privées, mais aussi sur des sociétés d'économie mixte, et il semble souhaitable qu'il v ait un organisme répartissant les aides financières nécessaires, organisant les achats de matériels, négociant les contrats d'exploitation, faisant la promotion des essences nouvelles et même gérant les débouchés des produits. Landiech écrit que « le programme ne peut se réaliser que sous l'impulsion, la direction et le contrôle d'une autorité responsable, agissant par l'intermédiaire d'un organisme unique à créer » [5, p. 6]. S'appuyant en partie sur l'Office des bois de l'AEF (créé et réorganisé par les décrets des 24 février 1944 et 22 octobre 1945) qui achète le matériel pour les exploitants, gère des ateliers de réparation et se charge de la vente de l'okoumé, il imagine une Société nationale des bois coloniaux (SNBC) et rédige même un projet de décret constitutif [5, annexe VII]. Disposant, sous le contrôle du ministère de la France d'outre-mer, des crédits et des devises affectés à la réalisation du plan, cette société recevra pour ses dépenses de fonctionnement, les recherches techniques et scientifiques et son fond de roulement d'avances de la Caisse centrale de la France d'outre-mer pour un maximum de 300 millions ; fixant la répartition des produits et les conditions de vente, elle percevra « des redevances proportionnelles aux ventes

effectuées par les assujettis et destinées d'une part à alimenter une caisse de compensation des prix, et d'autre part à rembourser les avances » prévues ci-dessus [5, annexe VII].

La sous-commission examine ce projet, en retranche toutes les prérogatives commerciales et souhaite « la détermination avec prudence de ses attributions administratives » [22, p. 15], les représentants des professions craignant en effet cet échelon tentaculaire et les complications en résultant. La création d'une SNBC plus limitée est renvoyée à la commission générale où, le 13 janvier 1947, elle suscite de vives discussions. Le président Pleven renvoie le problème à une commission de travail ad hoc sous la présidence du gouverneur Saller. Composé de trois représentants professionnels, Conchon, Bouruet-Aubertot et De Muizon, et de deux représentants de l'administration, Bégué et Terver, ce groupe transforme le projet en un Groupement national des industries forestières tropicales, paritaire, dont la capacité est limitée à la réalisation des équipements publics, à la propagande en faveur des bois coloniaux, mais dont la consultation sera obligatoire sur de nombreux points. Vidé de ses pouvoirs de financement, de contrôle du commerce et de ses structures décentralisées, le projet initial de Landiech, amendé par la sous-commission, est retenu par la commission générale de modernisation des territoires d'outre-mer. Les exploitants industriels obtiennent ainsi satisfaction, comme tombent les objections de Molinatti sur la méfiance des acheteurs et de possibles exploitants étrangers [13, p. 589]. L'Office des bois de l'AEF subsiste en tant que tel.

La commission inscrit le projet d'Institut de recherches forestières tropicales, indique la nécessité d'aménagement des forêts tropicales et de réforme des régimes forestiers et souhaite le développement des débouchés à l'étranger.

II.11.5 IL Y A LOIN DE LA COUPE AUX LÈVRES. QUELLES RÉALISATIONS ?

II.11.5.1 Des résultats différents selon les colonies

Le plan d'industrialisation forestière adopté est ambitieux dans ses objectifs et précipité dans sa chronologie mais il souffre de deux graves lacunes : manque d'entreprises et incertitude sur le financement. Au départ, on spécule sur une attractivité nouvelle de l'outre-mer vis-à-vis des capitaux et entreprises métropolitaines, mais il n'y a pas de mesures de contrainte, de pression vis-à-vis des exploitants et surtout des industries. On compte sur la création de sociétés d'économie mixte, formule alors à la mode. On espère d'une part la réalisation rapide des équipements publics indispensables financés par le FIDES et d'autre part sur des prêts substantiels de la Caisse centrale de coopération économique, voire sur la participation du chimérique Fonds forestier colonial.

À part la mécanisation des exploitations, grâce surtout aux tracteurs américains à chenilles, les réalisations effectives sont maigres. Signalons d'abord deux effets limités de grands projets, tous deux financés par le FIDES :

a) à la place du grand Institut de recherche forestière tropicale, le Centre technique forestier tropical (CTFT), société d'État, chargé d'études et recherches sur

les bois et de centraliser la documentation, assez limité au départ dans son champ d'action et qui se développera malgré des difficultés financières (*cf.* chapitre « Recherches ») et

b) une autre société d'État, la Régie industrielle de la cellulose coloniale (RICC) qui conduit des inventaires au Gabon et en Côte d'Ivoire et qui démontre en laboratoire puis dans une usine pilote installée à Bimbresso en Côte d'Ivoire la possibilité d'obtenir de la pâte à papier à partir de mélanges des produits hétérogènes de la forêt tropicale. En 1951, elle produit 500 tonnes de papier d'emballage... on est loin des visions de Landiech! (cf. chapitre sur les industries papetières).

En Côte d'Ivoire, le gouverneur Latrille, qui paraît convaincu par Landiech, est remplacé par Pelieu qui en 1947 trouve la mort en même temps que Landiech dans l'accident de ce dernier, puis par Pechoux. Les exploitants déjà installés manifestent leur opposition au plan et aucune réalisation (sauf la RICC citée ci-dessus) n'a pris place.

Au Cameroun, la situation est plus favorable car il y a de vastes zones non exploitées. En 1946, sauf quelques attributions de permis à des professionnels, anciens des Forces françaises libres, il y a suspension d'octroi de permis en l'attente d'une politique industrielle de grande envergure. En 1946-1947, après comptages et estimations des surfaces disponibles, il est estimé que les permis devraient être, avec un plafond sylvicole en fonction du seuil technique, sur la base de 4 à 6000 hectares pour 1 000 mètres cubes de capacité annuelle de sciage ou de déroulage. À part une entreprise du bois lyonnaise, Vetter frères, qui choisit d'acquérir une scierie américaine d'occasion et de l'implanter en bordure du chemin de fer à Eseka, Société du bois du Cameroun (SBC) de 150 000 m³ de grumes de capacité et permis de 250 000 hectares, trois sociétés s'inscrivent au plan et des permis d'exploitation de grande taille leur sont attribués par décrets du 7 et du 10 juin 1948. Îl s'agit de la Compagnie française du Cameroun (CFC), société d'économie mixte avec scierie 200 000 m³ grumes et déroulage 50 000 m³ à Douala avec une superficie concédée de 250 000 hectares sur le Dibamba, la Société des forêts tropicales (SFT) de Douala, d'une capacité de 75 000 m³ de sciages, soit 150 000 m³ de grumes, avec un permis de 300 000 hectares, et la Compagnie des industries forestières africaines (CIFA) avec 150 000 m³ de grumes, une unité de déroulage et un permis de 250 000 hectares dans la zone de Kribi, soit une superficie totale ainsi attribuée de 1 050 000 hectares! Dans une note du 13 août 1946, le chef du service forestier Grandclément fait remarquer que, compte tenu des entreprises déjà installées ou en création, et en ajoutant l'exportation de grumes, la forêt camerounaise accessible est à la limite de la possibilité. En fait, la SFT et le CIFA, après quelques manifestations d'intention, renoncent ; la CFC qui, par flottage et par « plates » remorquées, alimente sa scierie de type américain, s'accommode mal de trouver sur son permis des bois tendres Ilomba et des bois très durs (Bongossi et Doussié) et ferme en 1952 ou 1953. Seule la SBC connaît un démarrage correct, crée séchoirs, menuiserie et fabrication de maisons en bois, mais en 1958 ne produit que 35 000 m³ de sciages. Après un incendie accidentel, Vetter abandonne lui aussi.

En Afrique-Équatoriale française, dont l'okoumé gabonais qui trouve facilement débouché à l'étranger attire les exploitants, ceux-ci étant, pour les plus gros, liés à des filiales de sociétés de déroulage métropolitaine, il y a un heureux essor

de la mécanisation des exploitations. L'Office des bois de l'AEF (OBAE), en plus de son rôle commercial, centralise les commandes de matériel et répartit les contingents de devises et joue en partie le rôle d'organisation de crédit, en complément des prêts à moyen ou long terme et des facilités de réescompte de la Caisse centrale de la FOM (à la fin 1950 38 millions pour les exploitants et 84 millions de francs métropolitains pour les scieurs). En 1949, l'OBAE a livré 25 tracteurs, 5 bulldozers, 2 scrapers, 4 locotracteurs, 69 camions, etc. pour une valeur totale de 130 millions de F CFA [27, p. 22]. Mais la grande affaire, c'est la Compagnie française du Gabon, société d'économie mixte, qui installe à Port-Gentil ce qui doit être la plus grosse usine mondiale de contreplaqués : 100 000 m³ par an qui, fin 1950, a reçu une aide financière de la CCFOM de près de 500 millions de francs métropolitains.

Dans un rapport au gouverneur général de l'AEF, au début de 1949, l'inspecteur général des Eaux et Forêts, Pierre Gazonnaud, fait une critique assez sévère de l'évolution des plans de production forestière de l'AEF. Pour les premières versions basées sur des conceptions fausses : gros besoins de la métropole, la ressource bois existe, « il semble suffire de couper », on peut exporter à l'étranger, abaisser les prix de revient en mécanisant à outrance, en élargissant la gamme d'essences, en installant des usines monstres, « rush » des capitaux français vers l'outre-mer; ce sont pour lui des visions parisiennes de « non techniciens » [24, p. 21]. Si la possibilité théorique est de 100 millions de m³, il est prévu de passer très rapidement de 4 à 6 millions de m³ (exportation 1947 : environ 260 000 m³!). Il dénonce les défauts et les erreurs techniques de Landiech : multiplicité des essences et des qualités des bois, surestimation des débouchés à l'étranger, obstacles locaux à l'abaissement du prix de revient : « Pour réaliser le programme il aurait fallu mettre au travail toute la main-d'œuvre disponible, donc enlever toute la main-d'œuvre aux autres industries, plantations, investissements, etc. La reconstruction n'a pas démarré en grand, donc erreur dans la prévision des besoins ; enfin sous-estimation des conditions et des difficultés commerciales pourtant impératives sur ces marchés, » Il déclare que les volumes plus réduits prévus par la sous-commission sont encore excessifs, en calculant qu'une récolte annuelle de 3 millions de tonnes – soit cinq fois le meilleur tonnage d'avant-guerre – pose beaucoup de difficultés de réalisation et de commercialisation. Cependant, il note les novations – panneaux de fibre 30 à 40 000 tonnes et pâte à papier 100 000 à 400 000 tonnes -, et pense à une extension marquée des consommations locales.

Dans son rapport sur le plan forestier de l'AEF, l'inspecteur de la France d'outre-mer Galbrun, s'il traite surtout du service forestier, service public chargé des travaux forestiers par opposition à l'implantation d'industries à la charge du secteur privé, donne des indications sur le plan décennal de l'AEF. Notant que les exportations de grumes portent essentiellement sur l'okoumé qualité loyal et marchand et qualité seconde, ce qui entraîne des cubages importants de déchets, il signale que « les exploitants seront de plus en plus intéressés à la vente de ces déchets à mesure que la production d'okoumé décroîtra, donc aux usines de panneaux de fibre et de pâte à papier ». Il déclare les prévisions valables « sauf pour les bois en grumes, avec comme objectifs immédiats une récolte de 320 000 tonnes d'okoumé (dont 250 000 exportables) et 340 000 tonnes de bois divers, ce qui permet une production de 70 000 m³ de déroulés et contreplaqués, 70 000 m³ de sciages, 3 000 m³ de placages

TABLEAU II.11.6. ÉVOLUTION DES OBJECTIFS DU PLAN POUR L'ANNÉE 1952

	1 ^{re} version	Chiffres commission
Grumes, 1 000 tonnes	550	380
Sciages, 1 000 m ³	1 240	275
Contreplaqués, 1 000 m ³	155	167
Panneaux de fibre, 1 000 m ³	10	
Pâtes à papier, 1 000 tonnes	90	4
Récolte nécessaire Grumes, 1 000 tonnes	2500	930

Source: [25, p. 272].

tranchés et, avec les produits annexes, 50 000 tonnes de panneaux de fibre et 130 000 tonnes de pâte à papier » [29, p. 7]. Deux auteurs donnent en 1950 et 1952 des indications sur la réduction progressive des objectifs et les résultats obtenus. De l'article paru mi-septembre de Jean Méniaud, lié depuis longtemps aux problèmes coloniaux, on peut tirer le petit tableau II.11.6 ci-dessus.

René Laure [26, pp. 152-153], dans une étude plus globale sur l'économie africaine publiée en 1952, écrit que, si la production des forêts tropicales de l'outre-mer français donne une exportation rémunératrice, « malheureusement l'industrie forestière souffre, plus qu'aucune autre, de l'asphyxie des territoires et du manque d'équipement public, le port de Douala est encore engorgé, celui d'Abidjan à peine ouvert, Port-Gentil encore au stade des études pour un port en eau profonde. » Il donne quelques chiffres sur les tonnages récoltés ; alors que le plan approuvé par la Commission début 1948 donne pour objectif la récolte de 2 500 000 tonnes de grumes (les exportations de l'année 1949 équivalent à 513 000 tonnes seulement), le plan quadriennal abaisse l'objectif pour 1952 à 1 617 000 tonnes et les perspectives pour 1952 fournies par la Caisse centrale en septembre 1950 se limitent à 700 000 tonnes (dont une partie consacrée à des emplois locaux).

Jean Méniaud estime les investissements hors équipements publics de 1946 à 1950 à 25 millions de dollars US, ce qui a permis la modernisation des chantiers d'exploitation et, en conjuguant aide de l'État, du FIDES et de la Caisse centrale, le lancement d'usines nouvelles (mais la CFG n'est pas encore terminée). Si les progrès de l'exploitation sont importants, il y a de nombreuses entraves à l'essor de l'ensemble. L'intérêt pour les bois nouveaux, ce qu'il appelle « essences secondaires », est fonction des possibilités de commercialisation, ce qui dépend de leur niveau de prix de revient. Il y a des progrès en matière de protection des grumes de bois tendre et il est possible de fabriquer en grande série des traverses en bois dur mais il faut maîtriser le prix de revient et le coût du fret. Les négociations engagées depuis deux ans pour l'importation de main-d'œuvre du Nigéria au Gabon sont en bonne voie en 1950 ; la fabrication de pâte à papier avec des mélanges d'essences non utilisables en bois d'œuvre suscite des espoirs, même si les productions à attendre dépassent

largement les besoins africains et les prix mondiaux, mais elles permettraient des économies de devises. Enfin, grâce à l'aide du Plan Marshall, les importations de matériel américain ont, d'après lui, augmenté entre 1950 et 1952.

En conclusion, progression de l'équipement des exploitations permettant d'augmenter les tonnages abattus mais retard des équipements publics freinant les exportations, espoirs assez proches dans les scieries et surtout dans le déroulage de l'okoumé et d'essences substituables, abandon des projets de panneaux de fibre (déjà dès 1946, arrêt des spéculations intellectuelles sur les industries chimiques des bois) et espoirs plus lointains en matière de pâtes à papier. En 1960, les équipements publics prévus et d'autres sont réalisés, les grands projets industriels, envisagés 15 ans auparavant abandonnés ou en grande difficulté, seules des scieries et quelques entreprises de déroulage, toutes plus modestes que prévu, subsistent. Les exploitations et les exportations de grumes seules sont en nette progression...

Dans les chapitres relatifs aux exploitations forestières, aux scieries et autres industries du bois, au commerce du bois, de la Ve partie de ce travail, seront traitées plus en détail les incidences de ces réalisations et tentatives résultant du plan dans ces domaines. Il faut évidemment tenir compte de l'esprit de l'époque pour comprendre la dimension de ce plan de production forestière : hypothèse d'un grand besoin de bois en Europe, d'un équipement public d'évacuation des produits adaptés, d'une transposition facile d'usines américaines, etc. C'est le temps aussi où l'on pense que la machine vaincra l'Afrique, où l'intervention financière et dirigiste de l'État est régnante et où l'on ne voit pas une fin rapide à la colonisation. Ce rêve d'une puissante industrie forestière en Côte d'Ivoire, au Cameroun et en Afrique-Équatoriale Française a rapidement été déçu... Mais il m'a semblé mériter un assez long exposé.

II.11.6 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE EN INDOCHINE

II.11.6.1 Élaboration et versions du plan

Au sein de la Commission de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer, nous avons vu que fonctionne une sous-commission de l'Indochine. Celle-ci comporte une section agriculture qui traite des aspects pêche et forêts dans deux sous-sections. Elle est présidée par l'inspecteur de la France d'outre-mer G. Peter, et la partie forêts est animée par Y. Marcon, conservateur des Eaux et Forêts, ancien chef du service forestier de l'Annam. Le plan Indochine production forestière comporte, comme les autres sous-sections agriculture, cinq chapitres ; les deux premiers comparent la situation 1939 et la situation 1947, les deux suivants les mesures qui permettraient de rétablir le niveau de production d'avant-guerre et les objectifs à atteindre à la fin de deux périodes quinquennale et décennale, le dernier exposant les voies et moyens à employer pour ce faire, les dépenses à prévoir étant exprimées en piastres 1939. Sous ce titre « Production forestière », seuls les points 3 – utilisation du machinisme – et 5 – utilisation des campagnes pour la transformation,

le stockage, le conditionnement et la vente des récoltes (même libellé que pour les autres parties agriculture) – sont directement concernés ici.

Dans le premier rapport de la sous-commission Indochine publié en 1948, la partie « production forestière » proprement dite est assez succincte (un peu plus d'une page sur 208!) [30], alors que d'assez larges développements sur les aspects enseignement et recherches, organisation des services et travaux forestiers, etc., sont traités en commun avec les parties agriculture. Dans un article « Études et Informations », le *Bulletin Économique de l'Indochine* présente le plan sous forme d'un programme de reconstruction et d'un programme d'équipement et de modernisation, tous les deux avec deux périodes successives de cinq ans, où figure un chapitre « Industrialisation » [31]. Dans ce dernier, il est prévu deux usines de pâte à papier, l'une utilisant le pin, l'autre le bambou et la paille, une usine de rayonne-viscose est également envisagée pour couvrir en partie les besoins locaux en matières premières textiles.

Curieusement existe un parallèle présenté dans la même disposition, un plan quadriennal de production forestière de l'Indochine 1949-1952, transmis le 16 décembre 1948, c'est-à-dire postérieurement à la publication des documents officiels [30] par Y. Marcon, et donnant de nombreux détails sur les exploitations et les entreprises du bois, et avec les prix en piastres 1948 [32]. Serait-ce, comme pour le plan de production forestière Afrique, une refonte du plan officiel édité? Ou une simple révision des estimations?

II.11.6.2 Les objectifs

La situation de l'Indochine est bien différente de celle des territoires africains. Sa population est abondante même si elle est inégalement répartie, sa main-d'œuvre assez habile et disponible avec un artisanat développé, déjà en 1939 il y a des industries installées, des fleuves flottables et des ports équipés, enfin la consommation locale de bois et produits du bois est soutenue, tous caractères opposés à ceux de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et de l'AEF. Par contre, les conditions politiques de l'après-Seconde Guerre mondiale n'y sont pas aussi favorables, mais ceci ne paraît pas dans les documents relatifs au plan.

Le programme de développement de la production forestière ne prévoit pas, comme dans les trois territoires de la côte occidentale d'Afrique, une « révolution industrielle », une multiplication par quatre ou cinq des abattages et des industries futuristes ; il se limite à un accroissement certes fort – de un à deux – des productions d'avant 1939, sauf pour la résine.

	1939	Objectifs 1956
Bois d'œuvre	875 000 m ³	1 500 000 m ³
Bois de feu et à charbon	1 900 000 stères	3 150 000 stères
Gemme de pins	890 tonnes	7000 tonnes
Charbon de bois	94 000 tonnes (1938)	Non mentionné

La production de bois d'œuvre est en principe entièrement destinée à l'Indochine et « aucune exportation de bois brut n'est désirable ». Par contre est envisagée l'exportation de bois de feu et de charbon vers la Chine si le prix de vente est rémunérateur. La seule exportation importante prévue est celle des produits issus de la gemme de pin, 1 200 tonnes d'essence de térébenthine et 5 000 tonnes de colophane, au-delà des prévisions de consommation intérieure.

II.11.6.3 Les méthodes et moyens à mettre en œuvre

Deux efforts essentiels sont inscrits:

- a) « Rendre économiquement exploitable une plus grande surface de forêts » en abaissant les coûts d'exploitation et de transport par la mécanisation ;
- b) utiliser les bois négligés proposés par les exploitants et les consommateurs, grâce à une éducation de ces derniers et le développement d'industries utilisant toutes les essences. À ce titre, la création d'un service de technologie forestière est inscrite pour 4,5 millions de piastres dans le cadre des services des Eaux et Forêts.

Le rapport de la sous-commission [30, p. 195] inscrit les dépenses à envisager pour les exploitations forestières : modernisation de l'exploitation, scieries et transport, comme suit :

	1 ^{re} période quinquennale	2 ^e période quinquennale
Fonds d'État	0	0
Garantie par l'État	15	15
Privés	5	5
Total	20	20

soit au total 40 millions de piastres.

À noter que les actions propres des services forestiers sont prévues pour 49,4 millions de piastres, que le total Agriculture est de 706 millions et l'ensemble décennal de 2 441,046 millions de piastres 1939. Le développement de la production forestière est donc inscrit pour 1,64 % des dépenses prévues, à l'exception d'investissements prévus au chapitre « Industrialisation ».

Il ne semble pas y avoir de prévision ni de production, ni de dépenses relatives aux produits dits « secondaires », essentiellement produits forestiers non ligneux, qui jouent un rôle important dans l'économie domestique et les exportations de l'Indochine, par exemple passage de la cueillette à la culture (le kapok, le quinquina, etc. ne relèvent pas des services forestiers).

Le projet de plan quadriennal [32] donne des détails intéressants sur les opérations prévues :

– Machinisme : importation de 17 tracteurs à chenilles lourdes (6 déjà importés) et de 4 tracteurs Bondy (?) (37 déjà en place), pas de renseignements sur camions et remorques existants, donc pas de prévisions, « de toutes façons camions et remorques seront de marque française et payés par les exploitants ». Un seul tracteur financé par le plan : 1 million de piastres.

- Transformation : essai de stockage de 20 000 m³ de Sau, Huynh, Dau, coût : 18 millions de piastres au prix de 1948.
 - Installation de 2 postes d'étuvage et d'imprégnation, coût : 3 millions.
- Relance de la production de charbon de bois, avances aux charbonniers de Camau (500 000 dollars) et mise en route de fabrication de 30 000 tonnes de charbon de bois pour industrie métallurgique (1 million de piastres).

Coût total: 22,5 millions de piastres.

- Usine de panneaux de fibre à supporter par la société en constitution (mais pas de fabrication de contreplaqués).
- Création de 2 à 3 grosses scieries (4 déjà existantes) et d'une vingtaine de plus modestes (10 à 15 m³/jour) (15 déjà en place).
 - Achat rapide sur 4 ans de 15 à 20 scieries mobiles (4 déjà en fonctionnement).
 - Achèvement de l'usine d'allumettes de Saïgon.
- L'usine de pâte à papier de Dran ne verra pas le jour pendant la période quadriennale.
 - Installation d'une usine de distillation de gemme au Cambodge.

Dans ce document, l'ensemble des financements publics s'élève à 79 812 000 piastres, dont seulement 1 000 000 au titre « Instruments et moyens de transport », mais la section de technologie forestière y est inscrite pour 22,5 millions de piastres contre 4,5 dans le programme décennal! Contrairement aux trois territoires africains, il n'est pas prévu d'intervention massive de l'État en faveur de l'augmentation et de la modernisation de la production forestière de l'Indochine. Dans les deux cas, on constate un certain flottement dans les projets et les estimations. L'évolution politique de l'Indochine met rapidement un terme à ces plans.

BIBLIOGRAPHIE

- 1. Commissariat Général au Plan, 1948. Premier rapport de la Commission de modernisation des territoires d'outre-mer.
- 2. LANDIECH (Robert), 1925. L'avion au Congo. *Le Monde colonial illustré*, n° 23, octobre 1925, p. 224.
- 3. LANDIECH (Robert), 1945. Des forêts de la Côte d'Ivoire au pays des séquoias. Archives du Sénégal 3 R 48 versement 169, dactylo, 257 p.
- LANDIECH (Robert), 1945. Rapport concernant le possibilités de développement de la production forestière coloniale: extrait Côte d'Ivoire. – Nancy: Bibliothèque ENGREF. – Dactylo, 72 p.
- LANDIECH (Robert), 1946. Plan de production forestière coloniale. Commissariat au Plan, Commission de modernisation de TOM. Sous-Commission Production forestière, environ 50 p. (Bibliothèque Documentation Française, Fonds Cornevin. 4° Br 3939).
- 6. TERVER (Pierre), 1946. L'utilisation rationnelle de forêts tropicales. *Marchés coloniaux*, 28 décembre 1946, pp. 1398-1415.
- 7. LANDIECH (Robert), 1946. Lettre au gouverneur de la Côte d'Ivoire Latrille, Abidjan le 24 septembre 1946. 51 p.
- 8. LANDIECH (Robert), 1945. Lettre au Gouverneur général de l'AOF Cournarie, Dakar le 27 mars 1945. Archives du Sénégal 3R56, 6 p.
- 9. Anonyme, 1946. Autour du Plan de production forestière aux colonies. *La Revue du Bois*, I, n° 7-8, juillet-août 1946, pp. 23-25.

- 10. Anonyme, 1946. Le programme d'extension de la production forestière et les objections qu'il soulève. *Bois et Scieries*, 52^e année, n° 35, 12 septembre 1946, pp. 577-579.
- 11. Anonyme, 1947. Échos (au sujet de l'article de *The Timberman* de janvier 1947, p. 96). *Bois et forêts des tropiques*, n° 2, 2^e trimestre 1947.
- 12. BALLOUX (E., président de la Chambre syndicale des fabricants de contreplaqués de France), 1947. Perspectives et conditions de développement de l'utilisation des bois tropicaux. *Bois et forêts des tropiques*, n° 2, 2^e trimestre 1947, pp. 10-17.
- 13. MOLINATTI (G.), 1947. L'extension de la production forestière au Cameroun. *Bois et Scieries*, n° 40, 16 octobre 1947, pp. 588-589.
- 14. TERVER (Pierre), 1947. Le commerce des bois tropicaux. *Bois et forêts des tropiques*, n° 1, pp. 53-72.
- 15. STEINMANN (H.), 1948. Production, consommation, équipement, financement des ressources de la forêt tropicale. *Bois et forêts des tropiques*, n° 6, 2^e trimestre 1948, pp. 99-101.
- 16. GODARD (D.), 1948. Les hommes dans la forêt. *Bois et forêts des tropiques*, n° 6, 2^e trimestre 1948, pp. 184-198.
- 17. AUBRÉVILLE (André), 1947. Les bois, richesse permanente de la Côte d'Ivoire et du Cameroun (vers la transformation graduelle de la forêt de la côte française du golfe de Guinée). L'Agronomie tropicale, III, n° 9-10, pp. 463-469. Repris dans Richesses et misères des forêts de l'Afrique Noire française, pp. 165-192. Paris : Imprimerie J. Jouve et Cie, 2e trimestre 1948 (référence citée).
- 18. Comité Interministériel Français de la FAO, 1948. Rapport sur l'état de l'alimentation et de l'agriculture en 1946-1947. Union Française.
- 19. ROTTIN (B.), 1948. À propos d'un « Plan » : les bois coloniaux et nos richesses d'outre-mer. *Bois et Scieries*, 54° année, n° 21 du 20 mai 1948, p. 368.
- 20. Anonyme, 1946. Le programme d'accroissement de la production forestière en Côte d'Ivoire. *Marchés coloniaux* du 9 mars 1946, pp. 219-221.
- 21. LANDIECH (Robert), 1947. Le plan d'extension de la production forestière au Cameroun. *Bois et Scieries*, 53^e année, n° 19, pp. 247-250. Numéro spécial Foire de Paris du 8 mai 1947.
- 22. Anonyme, 1947. Résumé des travaux de la Commission de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer. *Bois et forêts des tropiques*, n° 1, 1^{er} trimestre 1967, pp. 12-17.
- 23. ASTIER DE VILLATTE (J.), 1947. Aspects régionaux de l'équipement et de l'industrialisation des territoires d'outre-mer. *Bois et forêts des tropiques*, n° 1, 1er trimestre 1967, pp. 17-24.
- 24. GAZONNAUD (Pierre), 1949. Programme d'aménagement de la forêt gabonaise. Rapport à M. le Haut Commissaire de la République en AEF du 14 février 1949.
- 25. MÉNIAUD (Jean), 1950. L'évolution de la production forestière. *France outre-mer*, n° 251, août-septembre 1950, p. 260 et pp. 271-272.
- 26. LAURE (René), 1952. Le continent africain au milieu du siècle. Perspectives et problèmes de la mise en valeur économique. Paris : Charles Lavauzelle et Cie. 433 p.
- 27. Anonyme, 1951. La situation économique et la mise en valeur de l'Afrique-Équatoriale Française. *Notes et études documentaires*, n° 1461, 9 avril 1951, série OM XXXIV, 66 p.
- 28. Commissariat général au Plan de modernisation, 1952. Cinq ans d'exécution du plan de modernisation et d'équipement de l'Union Française, 1947-1951, Programme 1952.
- 29. GALBRUN (inspecteur de la FOM), 1950. Le plan forestier de l'AEF. Mission IG FOM Monguillot, tapuscrit du 22 juillet 1950, 35 p. + annexes. Archives d'outre-mer. Affeco 791.
- Commission de modernisation des Territoires d'outre-mer, 1948. Premier rapport de la sous-commission de modernisation de l'Indochine. – Paris : Commissariat général au Plan de Modernisation et d'Equipement novembre 1948. – 208 p.
- 31. Anonyme, 1948. Le plan de modernisation et d'équipement de l'Indochine. *Bulletin Économique de l'Indochine*, 51^e année, n° 10 du 15 octobre 1948, pp. 14-16.
- 32. Direction de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts au Ministère de la FOM, 1948. Plan quadriennal de production forestière de l'Indochine. extrait 4 pages adressé par Y. Marcon à M. Angladette le 12 décembre 1948. Nogent-sur-Marne : Bibliothèque historique du CIRAD.